

FORMULAIRE POUR LES CONSTRUCTIONS

1 - Informations générales

- Nom et adresse postale complète de la personne directement responsable de l'œuvre, de la réalisation et du suivi.
- Institution ecclésiastique responsable (diocèse, paroisse, congrégation, mouvement etc.)

2 - Information sur l'institution ecclésiastique qui sollicite l'aide

- Projets paroissiaux (églises, chapelles, presbytères, maisons pour des religieux etc.):
brève description de la paroisse et de la communauté nécessitant l'édifice: nom, nombre d'habitants, situation géographique, socio-économique et religieuse (nombre de personnes assistant à la messe dominicale, à la catéchèse, nombre de catéchistes et d'autres agents pastoraux, mouvements apostoliques existants).
- Constructions de congrégations (couvents, centre de formation etc.):
bref résumé historique de la congrégation dans le pays, charisme et activités pastorales, membres et nombre de maisons dans le pays, évolution des vocations durant les 5 dernières années, infrastructure existante.
- Ouvres diocésaines (séminaires, maisons de retraite, institutions, curies etc.):
Informations de base sur le diocèse, brève description de la réalité pastorale, plan pastoral (si existant), informations spécifiques selon la nature du projet, telles que: évolution des vocations, programme des activités et/ou des sessions, nombre de participants et/ou de groupes, informations relatives aux équipes d'animation et nombres de responsables.
- Propriétaire du terrain (copie du titre de propriété ou d'un document équivalent).

3 - Raison justifiant la nécessité de la construction

- Description des activités hebdomadaires et/ou mensuelles qui se déroulent actuellement et plan d'activités prévisionnelles, indiquant le nombre approximatif de participants.
- Description des édifices et locaux actuellement disponibles et indication de la distance entre les autres édifices qui peuvent être utilisés à cette finalité.
- Photo de l'infrastructure existante.

4 - Plans de la construction

- Il faut un plan simple ou une esquisse du projet architectural indiquant les principales mesures, la dimension en m² et la distribution ainsi que l'utilisation des locaux par étage.
- Existe-t-il des plans définitifs approuvés par les autorités compétentes et un permis de construire?
- Qui est le maître d'œuvre?
- Calcul du temps approximativement nécessaire à la réalisation du projet.

5 - Coût de l'édifice

- Coût total de la construction. Avez-vous étudié des alternatives plus économiques?
- Budget Prévisionnel.
- Est-il possible de construire par étapes utilisables et fonctionnelles?
- Description et budget des différentes étapes distinctes et ordre de priorité.
- Qui sera responsable des frais d'entretien à long terme et comment seront couverts ces frais ?
Adveniat ne peut pas assumer ces frais.

6 - Financement

Étant donné que l'aide d'ADVENIAT doit - par principe, et du fait de la limitation de nos moyens - s'entendre comme une aide complémentaire aux efforts locaux, veuillez-nous indiquer:

- S'il existe un comité de construction responsable de la collecte de l'apport local et de la réalisation du projet. Le cas échéant, ce comité comprend-il des personnes expérimentées en travaux de construction? Depuis quand ce projet est-il envisagé dans la communauté?
- L'apport de fonds propres:
 - - en espèces
 - - en matériel, main d'œuvre, dons, etc.
- Autres apports (institutions et bienfaiteurs; lesquels?)
- Montant sollicité d'ADVENIAT pour la réalisation du projet ou pour une première étape utilisable?

Veuillez nous informer immédiatement en cas de changement surgissant au niveau du les plan architectonique, du budget, du plan de financement ou du responsable du projet.